



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École
Le jeudi, 15 janvier
à 18h

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Honoré-Mercier, tenue le jeudi, 15 janvier à 18h, l'école Honoré-Mercier sise au 1935 Desmarçais à Montréal.

PRÉSENTS :

Parents	Personnel enseignant
Belley Nathalie	Robert Nathalie
David Annie-France	Sahrane Fouzia
Miclette Gabriel	Personnel non-enseignant
Pelletier Annie	Brigitte Thériault
Raymond Stéphanie	Membre de la communauté
Roulet Claire	Gélinas, Guy
Wolff Armelle	Coric Aurélie
Substitut	
Phou SinCheng	Élève
	Raphaël Bisailon

Formant quorum sous la présidence de David Annie-France

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Tessier Jonathan – Direction

Aucune – Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE : Aucune

MEMBRES ABSENTS :

Di Lalla Joseph
Gendreau Mégane

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Annie-France David, déclare la séance ouverte. Il est 18h03.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adoptée à l'unanimité (01-CE-15/01/2026)

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
 - 3.1. Visibilité positive de l'école
4. Parole au public
5. Sujets nécessitant une approbation
 - 5.1. Code de vie (modification) – vouvoiement
6. Sujet nécessitant une adoption
 - 6.1. PTRDI- Plan triennal de répartition et des destinations des immeubles
7. Sorties éducatives (approbation)
 - 7.1. Sorties scolaires
 - 7.2. Rencontre de parents
8. Suivi sur le budget
 - 8.1. Budget 2025-2026 – suivi
9. Points d'information/rapports
 - 9.1. Direction
 - 9.1.1. Projet éducatif - suivi
 - 9.1.2. 65 ans de l'école Honoré-Mercier – sous-comité
 - 9.2. Personnel enseignant
 - 9.3. Élèves
 - 9.4. Personnel non-enseignant
 - 9.5. Membres de la communauté
 - 9.6. Représentant du comité de parents
 - 9.6.1. Formation d'un sous-comité (services au régulier)
 - 9.6.2. Formation sous-comité (réinvestissent des montants)
 - 9.7. OPP
 - 9.8. Présidente
10. Levée de la séance

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

Il est proposé par Annie-France David que le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2025 soit approuvé avec dispense de lecture. Approuvée à l'unanimité

(02-CE-15/01/2026)

- 3.1. **Visibilité positive de l'école** : Les bons coups et les réussites de l'école sont désormais partagés sur le compte Instagram afin de valoriser la vie scolaire..

4. Parole au public: Nil

5. Sujets nécessitant une approbation :

- 5.1. **Code de vie** (modification-vouvoiement) : Notre code de vie prévoit déjà l'usage du vouvoiement, en cohérence avec les nouvelles normes ministérielles de civisme.

(05-CE-15/01/2026)

AFD






6. Sujet nécessitant une adoption :

6.1. PTRDI - Plan triennal de répartition et des destinations des immeubles

M. Tessier a projeté l'information et a expliqué chacun des points. Le document a été complété séance tenante.

7. Sorties éducatives (approbation) :

7.1. **Sorties scolaires** Ci-dessous, le tableau présentant les activités ayant obtenu l'aval des membres

Date	Foyer et période	Responsable	Lieu de l'activité
13 février	P2 et P3- accueil 02-03	M. Tessier	Patinoire l'Esplanade 
25 février	P1 et P2/TSA	B. Thériault	Côte Newman glissade 
27 février	P2 et P3- accueil 02-03	L. Ghermine	Centre des sciences 
11 juin	P :2-3 et 4/TSA	B. Thériault	Croisière sur le St-Laurent 
À venir	P4/ 1 ^{er} cycle	N. Michelot	Journée verte : des activités en plein air. Détails à suivre 
	P4/ 2 ^e cycle (3 et 4)		

Adopté à l'unanimité (08-CE-15/01/2026)

7.2 La rencontre de parents : Certains parents ont exprimé le souhait que la rencontre se tienne en mode virtuel, tandis que d'autres préfèrent maintenir le format en présentiel. L'option d'une rencontre comodale a également été suggérée. Toutefois, la rencontre se déroulera en présentiel. Les parents qui auront besoin de plus de temps pour échanger avec un enseignant auront la possibilité de convenir d'un autre moment.

Ci-dessous, l'horaire convenu pour cette journée : **18 février**

- Les périodes **1, 2, 3 et 4 : cours réguliers, journée régulière de cours.**
- **Soirée** : 18h00 à 21h00 (les portes fermeront à 20h30) tous sont tenus de respecter cet horaire.

Voici les lieux de rencontres

- **à la cafétéria**, 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire,
- **à la bibliothèque**, 4^e et 5^e secondaire.
- Les enseignants de l'adaptation scolaire et de l'accueil tiendront les rencontres dans **leur classe respective.**
- Les intervenants seront installés dans des locaux proches de la bibliothèque
- L'enseignante du soutien linguistique s'installera à la cafétéria pour faciliter son accès aux parents.

8. Suivi sur le budget

8.1. **Budget 2025-2026**- suivi : M. Tessier a expliqué chacun des fonds. Un parent a questionné l'absence d'orthopédaogogue assigné au régulier. M. Tessier a répondu qu'il y a une pénurie et qu'au lieu de bloquer et perdre les fonds associés à cette embauche (environ 100 000\$ annuel), l'école a utilisé ces fonds pour bonifier les périodes ressources. Le CSDM détermine le nombre d'enseignants. .

Adopté à l'unanimité (08-CE-15/01/2026)

9. Points d'information/rapports

9.1 Direction :

9.1.1 : M. Tessier a informé que le suivi du Projet éducatif est assuré lors des journées pédagogiques.

9.1.2 : **65 ans de l'école Honoré-Mercier** – un sous-comité est formé pour préparer cet événement. Si une personne est intéressée à en faire partie, le signifier à M. Tessier.

9.2. **Personnel enseignant** : Mme Sahrane a donné l'information suivante : le programme de français (autant celui du premier cycle que celui du deuxième cycle) sera actualisé. Des formations seront offertes aux enseignants...

9.3. **Élèves** : Raphaël Bisailon, a communiqué l'information ci-dessous :

Janvier :

Évènement sur les droits de la personne;

Février :

Le début des ateliers de gospel les lundis, animés par Christelle Onomo Lopez;

La fête Saint-Valentin sera fêtée le 12 février en raison de la journée blanche des élèves de cinquième secondaire qui se tiendra le 13 février;

Une compétition d'athlétisme des élèves du primaire aura lieu à notre école le 15 février;

Mars et plus tard :

Journée verte

9.4. **Personnel non-enseignant** : Aucun point en particulier.

9.5. **Membres de la communauté** :

Mme Coric :

Le prochain recensement de la population va avoir lieu cette année et des postes sont à pourvoir - voici les informations :

Nous recherchons du personnel local pour nous aider à recueillir des données exactes dans votre collectivité. Ces données sont essentielles à la planification et à l'évaluation de programmes et de services dans des domaines comme l'éducation, les soins de santé, la garde d'enfants, le logement, les services d'urgence, les routes, le transport en commun et la formation professionnelle.

Nous communiquons avec vous afin de solliciter le soutien de votre organisation pour promouvoir les emplois liés au recensement sur notre site Web :

recensement.gc.ca/emplois.

Fête hivernale organisée par Concertation et ses membres : samedi 21 février 2026 de 10h à 14h au Parc de la Vérendrye - événement gratuit avec chocolat chaud, igloo gonflable, zumba, raquette et autres surprises d'hiver.

Journée de la réussite éducative : le CARD invite les parents et les intervenants à se connecter en ligne le samedi 7 février 2026 de 9h30 à 13h30 pour parler de Bien-être et santé mentale : clés d'une réussite éducative durable. (En pièce jointe toutes les informations à diffuser aux parents si c'est possible)

Maison des Jeunes RadoActif est ouverte aux jeunes du mercredi au vendredi de 15h à 20h30 et le samedi de 13h à 18h30. Le planning du mois est créé par les jeunes et diffuser sur leur site internet ou leur Instagram : <https://www.mdjradoactif.com/> et <https://www.instagram.com/maisonradoactif/>

J2000 animé par le centre Monseigneur-Pigeon permet aux jeunes de pratiquer différents sports et de profiter d'un chilling spot. Les horaires sont du mercredi au vendredi de 18h à 21h30 - voici leur lien Instagram : <https://www.instagram.com/j2000.cimp/>

M. Gélinas :

Il faut être fier de de l'implication de nos jeunes dans les activités, principalement à la période de la St-Valentin.

C'est une première présence de la SHSPÉ dans une exposition hors territoire au MEM (musée des mémoires montréalaises) au début du mois de février. Les dirigeants du lieu ont été très étonnés par le nombre de participants présents, un record!

Les membres du CÉ sont invités, le 26 mars, à participer à l'AGA de la SHSPÉ, effort de la mémoire de l'histoire locale par des bénévoles.

9.6. Représentant du comité de parents :

9.6.1- Le délégué substitut au Comité de Parents (CP) a présenté le projet de mobilisation pour dénoncer les coupures budgétaires, le sous-financement et réclamer un réinvestissement en éducation. Le CP demande le soutien du CÉ dans ce projet. La déclaration de principe élaborée par le CP est présentée aux membres pour approbation. La déclaration a été discutée et les opinions divergent. La présidence recommande d'en reporter l'approbation à la prochaine rencontre du CÉ.

9.6.2-Formation d'un sous-comité : *Considérant qu'aucun service d'orthopédagogie n'a été pourvu cette année, il est proposé d'envisager la mise sur pied d'un sous-comité du CÉ afin d'explorer différentes pistes et d'entreprendre, au besoin, des démarches visant à favoriser l'accès aux services en **orthopédagogie** correspondant aux besoins identifiés.*

La proposition fait l'objet d'échanges entre les membres. Les points de vue exprimés témoignent de réalités et de perspectives variées.

Mme Sahrane, enseignante, souligne notamment que dans le contexte actuel de pénurie d'orthopédagogues, l'équipe- école a privilégié l'attribution du soutien aux enseignants- ressources afin d'assurer la continuité des services aux élèves.

À noter, chaque année, entre les mois de février et avril, les enseignants, en collaboration avec le comité **HDAA**, élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, procèdent à l'identification des besoins particuliers de ces élèves et à la détermination des services de soutien à privilégier (orthopédagogie, dénombrement flottant ou autres mesures).

À la lumière des discussions, la présidente suggère de reporter la décision à la prochaine séance du CÉ afin de permettre une réflexion complémentaire.

Ces points seront rediscutés lors de la prochaine séance du CÉ, le jeudi, 19 mars.

9.7 L'OPP : un suivi sera assuré pour récupérer les uniformes de 5^e secondaire...

9.8. Présidente : Mme David a rappelé la formation et a invité les membres de la suivre.

10. Levée de la séance : Présidence, direction : L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 19h35.

Présidence

Direction d'établissement

Initiales de la Présidence

Initiales de la Direction